

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 17

Artikel: La Fête des vignerons : à Fouailly-les-Bocans
Autor: J.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :	
SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
2^{me} et 3^{me} séries.
Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

La Fête des Vignerons

à Fouailly-les-Bocans.

Voilà, cher lecteur, un endroit où je vous soupçonne fort de n'avoir jamais mis le pied. Une courte description est donc nécessaire. Figurez-vous, entre deux collines du Jorat, ce village enfoncé sous l'ombre des noyers. Les maisons sont neuves, la plupart d'entre elles ont été détruites par l'incendie et relevées par l'assurance mobilière et immobilière. Tout annonce la richesse : chaque ferme est ornée d'un tas d'engrais symétriquement disposé ; des marres d'eau fécondeant coupent les chemins et les sentiers. Fouailly possède, en outre, comme les villages qui se respectent, un syndic, un régent, un garde-champêtre.

Lorsque, l'année dernière, le bruit se répandit que la Fête des Vignerons allait être célébrée à Vevey, Fouailly-les-Bocans fut en grand émoi. Chaque habitant se promit d'assister à cette solennité nationale et agit en conséquence. Le beurre renchérit ; tous les produits de la terre furent soigneusement recueillis et portés aux marchés voisins, si bien que, le moment venu, toutes les bourses étaient pleines. Le 4 août et les jours suivants, il ne restait à Fouailly que les estropiés et les gredins notables, insensibles au culte des arts, mais en revanche amoureux du bien d'autrui.

C'est au retour qu'il fallait ouïr Jean-Louis Pomard, raconter les merveilles qu'il avait contemplées. Comme sa langue était déliée ! comme les métaphores se pressaient dans sa bouche ! Il parlait à des auditeurs convaincus : M. le syndic et M. le régent ressentaient un vif plaisir ; l'éloquence de M. Pomard leur rappelait les douces émotions qu'ils avaient éprouvées à Vevey ; ils croyaient voir revivre, sous leurs yeux, la Fête des Vignerons.

Tout à coup, Jean-Louis Pomard poussa un cri.

— Qu'avez-vous ? dirent à la fois ses deux interlocuteurs.

— Il me vient une idée.

— C'est singulier. Quelle idée ?

— Et une fameuse, encore ! Pourquoi ne répéterions-nous pas à Fouailly-les-Bocans la Fête des Vignerons de Vevey ?

— Oh !

— Il faut montrer à ces orgueilleux Veveysans qu'ailleurs on peut faire tout aussi bien que chez eux.

— Oui, mais, objecta le syndic, ce serait dispendieux pour la commune. Nous sommes menacés de grosses dépenses : la gratuité du matériel scolaire...

— Ça ne coûtera pas gros, syndic, n'ayez pas peur. Il n'y a personne à payer. Les poètes ne recevront rien ; la musique, on l'a. Voilà M. le régent qui se chargera d'enseigner les chants à notre jeunesse. Ils ne sont pas bien difficiles.

— D'ailleurs, la difficulté, ça me connaît, ajouta l'instituteur. A l'école normale, nous en avons bien vu d'autres. Et puis j'ai mon violon.

— Moi, reprit Pomard, en ma qualité de garde-champêtre, je me charge de la verdure.

— Tu dévasteras les forêts communales, je n'entends pas ça, dit le syndic.

— De la mousse et quelques branches de sapin, pas davantage.

— Où prendrons-nous Bacchus, les déesses et les grands-prêtres ? riposta le syndic qui n'était pas encore persuadé.

— Pour Bacchus, je ne suis pas embarrassé ; il y a votre petit Georges qui, avec ses joues rouges, sera un magnifique Bacchus.

— Hum, fit le syndic dont l'amour-propre se trouvait flatté.

— Les déesses, nous en avons à revendre ; la Louise à l'assesseur, la Fanchette Prévert, la Jeannette Deschoux, la maîtresse d'école...

— Et encore ta fille Justine. Ami Pomard, je veux que la paix règne dans le village et tu vas y planter la discorde. Les filles qu'on ne choisira pas en voudront à la mort à celles qu'on aura priées. On nous accusera de partialité. On dit qu'à Vevey, ça n'a déjà pas été tant facile.

— Alors, laissons les déesses, mais Bacchus, j'y tiens.

— Et les grands-prêtres...

— Je pourrais, à la rigueur, interrompre le régent, chanter les invocations des trois grands prêtres ; toutefois, comme je serais trop fatigué, nous supprimeraissons les deux autres, pour garder seulement celui de Bacchus.

— Nous simplifierons un peu, reprit M. Pomard ; ainsi nous n'aurons qu'un ballet, celui des enfants ; M. le régent les dressera ; c'est l'affaire d'un ou deux jours. Par exemple, il nous faut des conseillers avec de grandes cannes ; c'est facile à trouver. M. le syndic et les autres municipaux seront nos conseillers ; moi je ferai le hoqueton.

— Je ne veux pas me mettre sur la tête de ces machines blanches, comme à Vevey.

— Non, syndic, ça n'est pas nécessaire, on simplifiera : vous mettrez seulement vos habits des dimanches.

— A la bonne heure.

Les trois amis s'occupèrent ensuite de la musique ; ce ne fut pas long. Fouailly-les-Bocans possédait une excellente fanfare, avec harmonica, triangle et grosse caisse. Elle était dirigée par Jean Piston, qui sans doute saurait comprendre les intentions de M. de Senger.

On se mit à l'œuvre sur-le-champ. M. le régent fit venir la partition de la fête et l'étudia consciencieusement. Mais il fut effrayé à l'aspect des innombrables bémols dont elle est émaillée. Désespérant d'en venir à bout, cet homme pervers inventa une ruse détestable, dont on verra les effets plus tard. Jean Piston, en sa qualité de directeur de la fanfare, endoctriné par le régent, fut aussi du complot.

Au bout d'un mois tout était prêt ; Pomard avait construit, sur la place publique, une estrade ornée de rameaux de sapin, faite de planches idem et non rabotées. La représentation fut fixée au premier dimanche d'octobre, et l'instituteur confectionna des affiches, à peu près en ces termes :

FÊTE DES VIGNERONS.

Les artistes de Fouailly-les-Bocans donneront, le premier dimanche d'octobre, une grande représentation de la Fête des Vignerons, avec chant, danses et musique, tout comme à Vevey.

Premières, 50 centimes. Secondes, 20 centimes.

N. B. Le produit de la fête sera consacré à une œuvre de bienfaisance.

Enfin le grand jour arriva. La représentation devait commencer, non pas le matin, ainsi qu'à Vevey, mais à deux heures de l'après-midi. Il faut laisser

aux paysans la facilité de *gouverner* leurs bêtes, d'aller au sermon; c'est après le dîner seulement qu'ils sont un peu libres.

Le syndic se montra grand; il invita les principaux ordonnateurs de la fête à un repas tout à la fois frugal et abondant. Lorsqu'on fut au dessert, il leur tint ce petit discours :

« Amis,

» La fête d'aujourd'hui sera belle, très belle. Aussi j'ai pris sur moi d'adresser une invitation à MM. de Senger et Plumhof; le domestique est allé avec le char les attendre à la gare. J'aurais voulu avoir encore MM. Archinard et Lovetti. Mais comme nous n'avons qu'un ballet, j'ai pensé que ces Messieurs ne se dérangerait pas pour si peu ».

— Bravo, crièrent la plupart des convives.

Seuls, M. le régent et M. Piston ne prirent aucune part à l'enthousiasme général. Ils étaient atterrés. Le syndic s'en aperçut :

— M. le régent et M. Piston, ça n'a pas l'air de vous faire plaisir.

— Si, si, syndic. Mais vous nous mettez à une cruelle épreuve, répondit l'instituteur. Ces Messieurs nous jugeront très sévèrement.

— Vous ne les craignez pas.

Au contraire, M. l'instituteur et M. Piston les craignaient bien fort. Car, ne comprenant rien à la musique de M. de Senger, ils lui avaient substitué des airs de fantaisie, péchés ça et là; la libretto tout entier était de leur invention. Toutefois, ils s'étaient gardés d'y insérer des chants trop connus, leurs emprunts avaient été faits à l'ancien répertoire.

Quand on se leva de table, ces deux malheureux, plus morts que vifs, se contemplèrent.

— Ah! nous sommes dans une jolie position, dit le régent. Cet imbécile de Pomard avait bien besoin de proposer cette fête.

— Mille diables! jura le chef d'orchestre. Il nous reste une espérance, M. le régent, c'est que le domestique n'aura trouvé personne. Allons nous préparer et du courage, morbleu! du courage!

Au coup de deux heures, le cortège se mit en marche, au milieu d'une foule curieuse, tant de Fouailly-les-Bocans que des villages voisins.

En premier lieu, venait la fanfare de Fouailly, jouant le n° 38 du cahier bleu. Puis la municipalité avec ses cannes, qui de loin ressemblaient à des manches à balai. Les garçons de l'école, conduits par M. le régent, suivaient en chapeaux de paille et en manches. M. le régent, grand-prêtre de Bacchus, portait une ample chemise de percale avec ceinture rouge. Sur sa tête, un bonnet blanc, orné

d'un nœud rose, balançait un pluquet de toute grandeur. Le char de Bacchus, traîné par deux chiens de garde, à la peau tigrée, surmonté d'un parapluie rouge, abritait le dieu lui-même, assis sur son tonneau, et couronné des pampres encore verts de la treille paternelle. Deux ou trois satyres d'occasion l'accompagnaient. L'arrière-garde se composait des jeunes filles de l'école, en robes blanches, avec cocardes de couleur, guidées par M. le hoqueton Pomard et sa grande canne.

En passant devant la maison du syndic, le grand-prêtre de Bacchus vit avec une certaine satisfaction que le domestique n'était pas revenu.

Plus de trois cents personnes occupaient l'estrade. Les conseillers prirent leurs places et la musique Piston commença l'ouverture (n° 78 du cahier rose).

L'invocation, trop solennelle, fut remplacée par un air patriotique et national.

Loin des chalets qui m'ont vu naître,
Vers les cités portant mes pas,
Mon cœur séduit voulut connaître
D'autres peuples, d'autres climats.

Les petits bergers, menant en laisse le gros *bocan* de la commune, se mirent alors à danser une monferine du meilleur goût.

L'invocation à Bacchus, chantée par M. le régent, avait subi aussi quelques légères modifications. En voici le texte :

Aussitôt que la lumière
Vient redorer nos coteaux,
Je commence ma carrière
Par visiter mes tonneaux.
Ravi de revoir l'aurore,
Le verre en main, je lui dis :
Vis-tu, sur la rive Maure,
Plus qu'à mon nez de rubis?

CHŒUR.

Les bons enfants ne sont pas si fous
Que de se quitter sans boire un coup.

Etc. etc.

HYMNE FINAL.

Qu'on déroule nos bannières, etc.

Tous ces morceaux produisirent un grand effet sur le public et furent interrompus par de nombreux applaudissements. Puis le cortège se reforma et rentra à la maison de commune. M. le régent ne put contenir sa joie, quand, devant la maison du syndic, il vit que le domestique n'était pas revenu.

La fête se termina, comme à Vevey, par un banquet joyeux.

Le syndic disait à l'instituteur et à M. Piston :

— C'est singulier, je n'ai reconnu aucun de ces chants pour avoir été chanté à Vevey.

— C'est bien possible, répliqua M. Piston. A Vevey, la musique empêchait d'entendre les paroles; aussi nous les avons prudemment séparées.

— Peut-être bien.

Le domestique revint fort tard dans

la soirée. Il n'avait trouvé personne à la gare, et, pour tuer le temps, il s'était rafraîchi au buffet. On s'en apercevait.

Les recettes, de cent francs ou à peu près, furent absorbées par les frais du banquet, et l'on oublia l'œuvre de bienfaisance.

Telle fut la belle fête de Fouailly-les-Bocans. Quand on demande à certains paysans de la contrée s'ils ont vu la fête de Vevey, ils répondent : « Non! je n'ai pas pu y aller; mais j'ai vu celle de Fouailly-les-Bocans, qui était encore plus belle ».

J. B.

Au passage de la reine Victoria.

Mardi soir, nous avons fait comme nombre de gens, nous sommes allé saluer au passage la souveraine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande.

On nous avait dit : « Passez par la terrasse de l'hôtel des Alpes. » Et nous avons trouvé là, sur le tertre, au bord de la voie, toute une charmante installation : Une grande estrade entourée de guirlandes de verdure, illuminée par une longue chaîne de lanternes vénitiennes, et dominée par un beau transparent, avec la devise : *God save the Queen*.

Tout semblait donc aller à merveille pour ceux qui pouvaient prendre place à cet endroit, puisque le train royal allait, disait-on, s'arrêter en face.

Ah! j'oubliais de vous dire qu'il pleuvait, chose fort ennuyante; mais vous savez que quand il pleut en pareille circonstance, on espère toujours que le temps se remettra sans trop tarder. Aussi un grand nombre de membres de la colonie anglaise et d'invités s'étaient-ils installés de bonne heure sur les gradins, où ils attendaient avec une constance digne d'éloges.

A distance, on aurait dit une vaste pépinière de parapluies; — car la pluie s'en donnait toujours à faire plaisir.

N'importe, quand il s'agit d'assister à l'arrivée d'un train royal qui doit s'arrêter en face de l'estrade où l'on est assis, on n'y regarde pas de si près.

Chut!!... Un signal se fait entendre!... Deux points lumineux apparaissent au loin, comme les yeux d'un chat dans l'obscurité... C'est la reine!... pardon, c'est le train, ai-je voulu dire, le train si impatiemment attendu.

Comme nous allons bien voir d'ici, disaient les dames de l'estrade, sans songer à l'eau qui ruisselait de toutes les baleines.

Ah! le voilà!... Pfu... u... ut... pfut, pfut, pfut... Mais où va-t-il donc? il y a évidemment erreur, le mécanicien se trompe, il se moque du monde!... C'était à peu près vrai; il allait tout simplement en gare, sous la marquise.